

**« Les résidences d'auteurs »**  
**Journée d'études du 27 mai 2010 au Centre Pompidou-Metz**  
**Quels lieux ? Quels sujets ? Quels financements ? Quels publics ?**

Les résidences d'auteurs offrent la possibilité d'aller au-delà des initiatives isolées, souvent ponctuelles et opportunistes, qui peuvent émaner de bibliothèques, d'universités, d'établissements scolaires, de libraires, de théâtres, d'associations ou de salons du livre, en matière d'accueil d'auteurs.

Promouvoir la création littéraire en région, à travers un autre rapport au temps et au territoire, tel serait bien le but principal assigné aux résidences d'auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs). Mais la comparaison entre les expériences récemment tentées dans divers endroits de la Grande Région révèle que peuvent s'y conjuguer quatre orientations essentielles :

- l'inscription de l'auteur dans l'économie des politiques culturelles en région et dans les divers « lieux du livre » (l'écrivain étant resté le « parent pauvre » d'une économie du livre qui, paradoxalement, pèse plus lourd que les budgets mobilisés par le spectacle vivant ou le cinéma) ;
- la production de liens inédits entre le territoire (comme ensemble de patrimoines matériels ou immatériels) et la création littéraire ;
- l'alliance d'une véritable exigence littéraire et de l'invention de nouvelles formes de rencontres avec des publics souvent éloignés de l'écrit (ex. travail de médiation par des lectures, ateliers d'écriture etc. associant les publics des collèges, lycées, des zones rurales ou périurbaines, des maisons de retraite, des prisons etc.) ;
- la mise en relation, à travers la résidence, des diverses structures dédiées au livre sur un territoire donné (notamment, bibliothèques, librairies, établissements scolaires ou universitaires, voire aussi théâtres ou prisons), structures qui travaillent rarement ensemble sur des projets ambitieux inscrits dans la durée.

De ce point de vue, la journée d'études du 27 mai 2010 devrait permettre de mesurer jusqu'à quel point la résidence d'auteurs se démarque des autres types de « résidences artistiques » (opéra, théâtre, arts plastiques), elles-mêmes conçues plutôt comme des aides à la production, liées à une seule structure et à des contenus culturels généralement déterritorialisés.

A l'inverse, en réunissant des bibliothèques, des universités, des librairies, des associations, des établissements scolaires, voire des maisons d'édition, autour d'un même projet de création, les « résidences d'auteurs » proposent un nouveau rapport à l'écrit et au territoire. Elles offrent une chance de questionner la place du livre dans un territoire donné, de rencontrer de nouveaux publics, de soutenir budgétairement la création littéraire, et d'interroger le rôle de l'écrit dans le rapport que peut avoir chacun à l'espace, à soi, et à autrui.